

# ACADEMIE

DE

## L'ILE DE LA RÉUNION

FONDÉE PAR ARRÊTÉ

DE

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GARBIT

EN DATE DU 14 MAI 1913

### BULLETIN

1925-1926

VOL. 8<sup>m</sup>



SAINT-DENIS -- RÉUNION

IMPRIMERIE DROUHET

48, rue de l'Eglise, 48

1927

Bibliothèque Départementale  
SAINT-DENIS RÉUNION

R. 416

ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

LE GOUVERNEUR

MONSIEUR LE GOUVERNEUR

BULLETIN



LE GOUVERNEUR

LE GOUVERNEUR

LE GOUVERNEUR

LE GOUVERNEUR

# ACADÉMIE

De l'Île de La Réunion

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

### ARRÊTÉ

DU 14 MAI 1913

*Portant création de l'Académie de l'Île de La Réunion*

LE GOUVERNEUR P. I. DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Vu L'article 9 du Sénatus consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil privé entendu ;

### ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Île de la Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

ART. 2. — L'Académie de l'Île de La Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur.

ART. 3. — Cette institution a son siège à St-Denis. Elle est composée de 25 membres titulaires dont 15 au moins résident au Chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de Membres honoraires et de Membres correspondants.

ART. 4. — Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de La Réunion ou leurs travaux antérieurs.

ART. 5. — Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée.

ART. 6. — Les Membres associés sont élus par l'Académie et choisis par les personnes qui auront acquis des titres à la suite d'études ou mémoires présentés à cette Société.

ART. 7. — Le titre de Membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

ART. 8. — La qualité de Membre correspondant peut être octroyée par l'Académie à toute personne qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

ART. 9. — L'Académie choisit dans son sein un Président, un vice-Président et un Secrétaire général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utile d'y apporter dans la suite.

ART. 10. — Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

ART. 11. — L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

ART. 12. — Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

ART. 13. — Un local sera mis par la Colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

ART. 14. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au *Journal et Bulletin Officiels* de la Colonie.

Saint-Denis, le 14 mai 1913.

H. GARBIT.



## Membres Titulaires

## DE L'ACADEMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1926

*Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913.*

- MM. AZÉMA HENRI, Docteur en médecine.  
 BAILLY GASTON, Pharmacien.  
 BÉNARD RENÉ, Chef du Laboratoire d'Analyses.  
 GARSULT ATHANASE, Percepteur.  
 GUIGNARD MÉZIAIRE, Professeur au Lycée Leconte de Lisle.  
 HERMANN PAUL, Instituteur.  
 HUGOT ANATOLE, Agent de Change.  
 MANÈS GUSTAVE, Docteur en médecine.  
 MERLO ADRIEN, Conservateur du Musée L. Diery.  
 OZOUX LOUIS, Docteur en médecine.  
 de VILLÈLE AUGUSTE, Agronome.

*Membres élus par l'Assemblée conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 Mai 1913 portant création de l'Académie de La Réunion.*

- MM. PAUL CAUBET, Professeur au Lycée Leconte de Lisle élu le 2 Décembre 1926.  
 D<sup>r</sup> OCTAVE DERAMOND, élu le 3 Décembre 1925.  
 DES RIEUX MAURICE, Avocat, élu le 10 Juillet 1913  
 Le chanoine FÉLIX HOARAU, élu le 13 Avril 1918.  
 FOUQUE HIPPOLYTE, Agrégé des Lettres, élu le 13 Avril 1918.

- MM. GAUTIER THÉOPHILE, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, élu le 13 avril 1918.  
 MAC-AULIFFE VICTOR, Docteur en médecine, élu le 1<sup>er</sup> avril 1920.  
 BERG PAUL, Publiciste, élu le 7 avril 1921.  
 JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu le 3 Novembre 1921.  
 EVENOR LACOUTURE, Directeur de l'École de Musique, élu le 2 Décembre 1926.  
 DE LA GIRODAY VINCENT, Propriétaire, élu le 3 Novembre 1921.  
 GAUTREZ VICTOR, Professeur et homme de lettres, élu le 6 Novembre 1924.  
 GERARD HENRI, Contrôleur des Douanes, élu le 6 Novembre 1924.  
 FERNAND SANGLIER, Docteur en droit, Avocat, élu le 2 Décembre 1926.

*Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui sont décédés :*

- MM. BERTHO JEAN, Chef du Service des Ports et Rades.  
 CHATEL RÉMY, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.  
 CUDENET FRANÇOIS  
 HERMANN JULES, Notaire

*Membres nommés par décision de Monsieur le Gouverneur Garbit en date du 17 Juin 1913 et qui ont quitté la Colonie*

- MM. BERGET ADRIEN, Ancien Proviseur du Lycée Leconte de Lisle.  
 CREUSE EMILE, Ancien Professeur au Lycée Leconte de Lisle.  
 PALANT JULES, Ancien Professeur au Lycée Leconte de Lisle.

MM. REUILLARD, Ancien Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.

RICCI, Ancien professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle.

*Membres élus par l'Assemblée et qui sont décédés :*

MM. MAGNIN ALBERT, Agrégé de l'Université, élu le 10 Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, Négociant, élu le 13 avril 1918.

*Membres élus par l'Assemblée et qui ont quitté la Colonie :*

MM. BARQUISSAU RAPHAEL, Professeur agrégé de l'Université.

BLAY ADRIEN, élu le 10 Juillet 1913.

BONNET, Chef du Service des Eaux et Forêts, élu le 10 Juillet 1913.

FREJAVILLE ALBERT, Pharmacien.

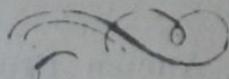
MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier Colonial, élu le 13 avril 1918.

PLANCHET ALBERT, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 3 Octobre 1918.

MOTAIS ALFRED, Avocat, élu le 1<sup>er</sup> Novembre 1920.

*Membre élu par l'Assemblée et qui est démissionnaire :*

M. LOUGNON ALBERT, élu le 10 Juillet 1913, démissionnaire, le 4 Mars 1920.



## Membres Associés

### DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1926

MM. BARAU ARMAND, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

BÉNARD LÉONUS, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

BEUF, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

CAZAL, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

CHASSAGNE ALBERT, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

CHRIST EMILE, Propriétaire, élu le 17 Juillet 1913.

COMBES, Inspecteur Primaire, élu le 6 novembre 1921.

DÉFAUD, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

ISAUTIER ALFRED, Industriel, » »

MARTIN LÉOPOLD, Dr en médecine, élu le 17 Juillet 1913.

ROBERT LABOR, Instituteur, élu le 13 avril 1918.

LAHAIS, chef du Service des Ports et Rades, élu le 13 Avril 1918.

PRÉMONT ACHILLE, Pharmacien, élu le 3 Octobre 1918.

GERARD PIERRE, Avoué, élu le 1er Avril 1920.

FOURCADE ALFRED, élu le 7 Avril 1921.

HOARAU AUGUSTIN, Dr en médecine, élu le 7 Avril 1921.

JAUCOURT RAOUL, chargé de Cours au Lycée Leconte de Lisle, élu le 7 Avril 1921.

LEGRAS RENÉ, élu le 3 Novembre 1921.

YCARD, Dr en médecine, élu le 3 Novembre 1921.

MM. MICHEL EUGÈNE, propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.

VALLON HOARAU, propriétaire, élu le 9 Novembre 1922.

RICQUEBOURG, (docteur), élu le 5 juin 1924.

NATIVEL RAOUL, avocat, élu le 5 juin 1924.

FOURCADE ALFRED, élu le 5 juin 1924.

PAYET FRANCOIS, Instituteur, élu le 2 Décembre 1926.

### MEMBRES ASSOCIÉS

de l'Académie de La Réunion décédés :

MM. CHATEL LÉON, élu le 17 Juillet 1913.

CHAUVET, Géomètre, élu le 17 Juillet 1913.

FRÉJAVILLE PIERRE, Pharmacien, élu le 17 Juillet 1913.

JACQUIER GEORGES, élu membre associé le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.

LAFFON HENRI, Inspecteur Primaire, élu le 17 Juillet 1913.

LÉPINAY, Instituteur, élu le 17 Juillet 1913.

RENAUDIÈRE CHARLES, Dr en médecine, élu le 17 Juillet 1913.

MARC HENRI, Industriel, élu le 17 Juillet 1913.

SELSIS ROMAIN, Professeur au Lycée Leconte de Lisle, élu le 17 Juillet 1913.

LARRIEU PLAA, élu le 13 Avril 1918.

VINCENT FÉLICIEN, Publiciste, élu le 3 Octobre 1918.

LÉGROS, Instituteur, élu le 17 Juillet 1918.

### MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont été élus membres titulaires

MM. MAC-AULIFFE VICTOR, Dr en médecine, élu membre associé le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 1<sup>er</sup> Avril 1920.

MIREL GASPARD, Directeur du Crédit Foncier colonial, élu membre associé le 17 juillet 1913 et membre titulaire le 13 Avril 1918.

DE LA GIRODAY VINCENT, élu membre associé le 17 Juillet 1913 et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

BERG PAUL, élu membre associé le 13 avril 1918. et membre titulaire le 7 avril 1921.

FRÉJAVILLE ALBERT, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe élu membre associé le 7 avril 1921, et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

JACOB DE CORDEMOY ADRIEN, élu membre associé le 7 avril 1921, et membre titulaire le 3 Novembre 1921.

GERARD HENRI, élu membre associé le 9 Novembre 1922, et membre titulaire le 6 Novembre 1924.

GAUTREZ VICTOR, Professeur au Lycée, élu membre associé le 3 Novembre 1921, et membre titulaire le 6 Novembre 1924.

LACOUTURE EVENOR, Directeur de l'Ecole de Musique, élu membre associé le 6 Novembre 1924, et membre titulaire le 2 Décembre 1926.

### MEMBRES ASSOCIÉS

qui ont démissionné

MM. OZOUX LÉON, élu le 17 Juillet 1913, démissionnaire en 1914.

ARCHAMBEAUD AUGUSTIN, Dr en médecine, élu le 17 avril 1921 et démissionnaire en Mai 1921.

**MEMBRES ASSOCIÉS**  
**qui ont quitté la Colonie**

MM. AUBER JULES, Dr en médecine, Sénateur, élu  
 le 17 Juillet 1913.

RIGOTARD, chef du Service de l'Agriculture, élu  
 le 9 Novembre 1922.

Mme J. DE HEAULME, élue le 7 avril 1921.

Mlle DE LAPRADE EMILIE, élue le 7 avril 1921.



**Membres Honoraires**

**DE L'ACADÉMIE**

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1926.

MM. BARQUISSAU RAPHAEL, professeur agrégé de  
 l'Université.

BÉDIER JOSEPH, de La Réunion, Membre de  
 l'Académie française.

BERGET ADRIEN, Proviseur au Lycée d'Albi.

BLAY ADRIEN, à Paris.

BOURDELLE, Sculpteur, Président de l'Association  
 des amis du Musée Léon Dierx à Paris.

CREUSE EMILE, professeur honoraire du Lycée  
 Leconte de Lisle.

COLIN ELIE, Directeur de l'Observatoire de Ta-  
 nanarive.

DEJEAN DE LA BATIE EMILE, de La Réunion,  
 ancien Proviseur, à Fontenay-aux-Roses.

DUBAR, Professeur à Clermont-Ferrand, chargé  
 de missions spéciales aux Colonies.

DUBOIS MARCEL, Professeur à la Sorbonne.

FREJAVILLE ALBERT, pharmacien.

FONTOYNONT, Dr en médecine, président de l'A-  
 cadémie malgache.

GUISTHAU, de La Réunion, Ministre de la Marine.

LACROIX, auteur de travaux géologiques sur La  
 Réunion et Madagascar, Professeur de  
 minéralogie au Muséum de Paris.

LEBLOND MARIUS-ARY, de La Réunion, Hom-  
 mes de lettres, Paris.

- MM. MERWART EMILE, Gouverneur des Colonies en retraite, Trésorier-payeur.  
 MIREL GASPARD, ancien Directeur du C. F. C.  
 PALANT JULES, ancien professeur au Lycée Leconte de Lisle.  
 PLANCHET ALBERT, professeur de l'Université.  
 REUILLARD, professeur d'Histoire au Lycée d'Alger.  
 RICCI FRANÇOIS, professeur d'Histoire au Lycée de Toulouse.  
 RUBEN DE COUDER JOSEPH, de La Réunion, Président de la Cour de Cassation.  
 TOULORGE GASTON, de La Réunion, Météorologiste à Port-Louis.  
 VELAIN CHARLES, auteur de travaux géologiques sur La Réunion.  
 VIVIEN PAUL, de La Réunion, Président du Syndicat de la Presse Coloniale à Paris.  
 MOTAIS ALFRED, Avocat.



## Membres Correspondants

### DE L'ACADÉMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

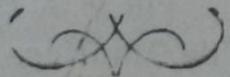
Au 31 Décembre 1926

- MM. BARQUISSAU LUCIEN, avocat à la Cour d'appel de Paris.  
 BARQUISSAU STÉPHANE, Juge de paix à St-Pierre,  
 BÉNARD, Directeur de l'Observatoire, Colombo.  
 BERTHAUT EMMANUEL, Madagascar.  
 BLAY EMMANUEL, Contrôleur des douanes et régies.  
 BONAME, de l'île Maurice.  
 BONHOURE, Gouverneur des colonies.  
 BRUNET AUGUSTE, Député de La Réunion.  
 BRUNET CHARLES, publiciste, Paris.  
 CALMEL WILLIAM, publiciste et poète, Oran, élu le 8 avril 1926.  
 CAZAMIAN, professeur de l'Université, Paris.  
 CESPÉDÈS (de) Instituteur à Tananarive.  
 CHAROUX CLÉMENT, Hommes de lettres, Ile Maurice.  
 CHEVALIER, Docteur en médecine, Directeur du laboratoire d'agronomie coloniale.  
 CHEVASSU FRANCIS, Directeur du Figaro littéraire.  
 COLSON LÉON, Ingénieur, Paris.  
 COSTANTIN, Muséum d'Histoire naturelle, Paris.  
 CROLBOIS, Institut Pasteur, Paris.  
 CULTRU, professeur à la Sorbonne.

- MM. DANDONAU, secrétaire général de l'Académie malgache.  
 DARUTY de GRANDPRÉ, de l'île Maurice.  
 DAUPHIN, administrateur des Colonies.  
 DELANOÉ PIERRE, Docteur en médecine, Paris.  
 D'EMMEREZ DE CHARMOY, de l'île Maurice.  
 D'ESME JEAN, homme de lettres Paris, élu le 8 avril 1926.  
 DESCHAMPS EMILE.  
 DUMAS, Professeur au Collège Royal Maurice, élu le 2 Décembre 1926.  
 DOLABARATZ, Ancien directeur du Crédit Foncier Colonial à La Réunion.  
 DUBUISSON EDOUARD, Saint-Pierre.  
 DUCROS, agent général de la Compagnie Transatlantique.  
 DUMOULIN LOUIS, peintre, ministère des Colonies.  
 DUPONT, directeur de la station botanique, Seychelles.  
 DUPONT EVENOR, Hell-Bourg.  
 ESNOUF (A), homme de lettres, Ile Maurice.  
 FÉRY D'ESCLAND, président de l'Académie de Clermont Ferrand.  
 FONTANIER, professeur au Lycée de Marseille.  
 FOUQUE AIMÉ, médecin major des troupes coloniales, Madagascar.  
 FOUQUE CHARLES, Magistrat Madagascar.  
 GARROS GEORGES, avocat, Saïgon.  
 FRANÇOIS GEORGES, sous-inspecteur des troupes coloniales.  
 GUY CAMILLE, gouverneur des colonies.  
 Mme de HEAULME JOSEPH,  
 M. HENRY, Ecole vétérinaire, Alfort.

- MM. HIBON LUCIEN, instituteur à Ambositra.  
 HOARAU BARNABÉ, Madagascar.  
 JADIN FERNAND, professeur à l'école de pharmacie de Montpellier.  
 Dr K/EBEL, Majunga.  
 K/VÉGUEN, (de) ROBERT, Paris  
 LAURENT ÉDOUARD, Ingénieur à St-Denis, élu le 9 Novembre, 1922.  
 DE LA GIRODAY GUY, Receveur de l'Enregistrement Majunga, élu le 8 avril 1926.  
 LACAZE LUCIEN, Vice-amiral, ancien ministre de la marine.  
 Mme LOUIS LEMARCHAND, Mahé, Seychelles, élue le 2 Décembre 1926.  
 MM. LÉOVILLE LHOMME, de l'île Maurice.  
 MAINGUY LOUIS, médecin à Orléans.  
 MERLO MAURICE, Président de la Cour d'appel, Réunion.  
 MILLOT, archives de la marine.  
 MOTAIS AUGUSTIN, magistrat.  
 MOTAIS JEAN, magistrat, Madagascar.  
 MULLER, proviseur du Lycée de Mulhouse.  
 OLLIVIER YVES, Docteur en médecine Marseille, élu le 8 avril 1926.  
 PATUREAU, de l'île Maurice.  
 PERNBACH, Docteur en médecine, Institut Pasteur.  
 PITOT ROBERT, de l'île Maurice.  
 PRUD'HOMME, Inspecteur général, agriculteur coloniale, Nogent-sur-Marne.  
 RAILLET, école vétérinaire d'Alfort.  
 RAUZIER, docteur, professeur à Montpellier.  
 RAYMOND, docteur en médecine à Vichy.  
 ROBERT JOCELYN, gouverneur des colonies.

- MM. ROSSET GEORGES, Ingénieur à Paris.  
 ROUSSEL HENRY, docteur en médecine, St-Pierre.  
 ROUSSIN GEORGES, peintre à Paris.  
 ROUVIER.  
 SIGOYER (de) CAMILLE, avocat, Bordeaux.  
 SORNAY (de) de l'île Maurice.  
 THOMAS (L.) professeur à l'Université de Montpellier  
 THONON LÉOPOLD, magistrat.  
 VERGÉ, administrateur à Madagascar, élu le 9  
 Novembre 1922.  
 VAUSSY EMILE, Professeur en retraite, Oran, élu  
 le 8 avril 1926.  
 VINCENT, docteur en médecine, ancien directeur  
 du Laboratoire de microbiologie à La  
 Réunion.



## Extraits des Procès-Verbaux de l'année 1925

### PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi, 2 Avril 1925.

Soixante seizième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de l'Intendance, St-Denis, à 5 heures du soir, sous la Présidence de M. Guignard, président.

Présents :

MM. Guignard, Dr Azéma, H. Foucque, A. Merlo, E. Lacouture.

Absents excusés :

MM. G. Bailly, Dr Ozoux.

Le Secrétaire Général de l'Académie annonce que les bulletins de 1923 ont été livrés par l'imprimeur. Il est décidé que la distribution de ces bulletins se fera sans tarder aux membres de l'Assemblée, et qu'une collection complète sera adressée en hommage à M. le Gouverneur Repiquet et à M. le Gouverneur Merwart.

M. le Président Guignard donne lecture d'une lettre de M. le Proviseur, par laquelle il demande la réédition du bulletin N° 2, qui contient la relation du centenaire de Leconte de Lisle. L'Assemblée décide que si après l'impression du bulletin 1924, dont le sommaire est arrêté en séance, les disponibilités budgétaires le permettent, il sera procédé à une édition spéciale de la relation complète des fêtes du centenaire de Leconte de Lisle.

La salle de l'Académie étant installée, l'inauguration est fixée au premier Jeudi de Mai.

Une démarche sera faite auprès de M. le Gouverneur pour lui demander de vouloir bien présider la séance, dont l'ordre du jour est arrêté comme suit :

1° Souhails de bienvenue au Gouverneur par le Président Guignard.

2° Causerie du Docteur Azéma sur l'Hôpital Militaire.

3° Conférence d'H. Foucque sur J. Bédier et les frères M. et A. Leblond.

4° Lecture d'une Etude Astronomique de M. E. Dubuisson.

5° Partie musicale.

Le Secrétaire Général est chargé de faire les invitations à cette séance, et M. Lacouture d'organiser la partie musicale.

M. Merlo annonce que MM. Creuse et Fréjaville, membres titulaires de l'Académie, l'ont prié de faire part à l'Assemblée de leur prochain départ pour France. De ce fait, 2 sièges étant vacants, M. Guignard et M. Merlo proposent la candidature du D<sup>r</sup> Deramond.

On décide que les élections auront lieu avant la séance de Mai pour permettre à l'Assemblée d'être au complet, lors de la réception de M. le Gouverneur dans le nouveau local.

M. Foucque lit une lettre de M. Aug. de Villèle, lui faisant savoir qu'il est impossible de songer au transfert à la Réunion du corps du poète Lacaussade, la famille s'y opposant. L'Académie regrette que le vœu émis par elle d'accéder au désir du poète, ne puisse être réalisé.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGNARD.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi, 14 Mai 1925.

Soixante dix-septième séance au nouveau siège de l'Académie de La Réunion, ex-chapelle de l'ancien Hôpital militaire, rue de la Victoire, St-Denis, à 5 heures du soir sous la Présidence d'honneur de M. le Gouverneur Re-piquet.

Présents :

MM. Guignard, président, D<sup>r</sup> Ozoux, D<sup>r</sup> Azéma, J. Palant, A. Merlo, A. Hugot, Th. Gautier, A. de Villèle, V. de la Giroday, H. Foucque, V. Gautrez, H. Gerard, E. Lacouture, Combes, P. Gerard, E. Christ, Monsieur le Gouverneur Merwart.

Absents excusés :

MM. G. Bailly, P. Hermann, D<sup>r</sup> G. Manès, A. Garsault.

Le compte rendu de cette séance a été donné comme suit par le journal le Peuple du 15 Mai.

## A L'ACADÉMIE

Hier, douzième anniversaire de sa fondation par M. Garbit, l'Académie de La Réunion a tenu sa séance inaugurale dans son nouveau local. L'ancienne Chapelle de l'Hôpital Militaire, longtemps condamnée à l'abandon, a été, grâce à une décision de M. Lapalud, attribuée à l'Académie pour lui servir de lieu de réunion.

Ce charmant petit édifice a été remis en bon état. Ses boiseries sont vernies à neuf ; ses parois sont d'une blancheur immaculée ; de hautes bibliothèques s'harmonisent parfaitement avec les boiseries ; des écussons aux armes successives de la Colonie décorent ce qui a été le chœur. C'est là que le bureau de l'Académie préside derrière une table majestueuse ; les autres membres

prennent place sur de vrais fauteuils, qui ont remplacé les chaises du Gol ; une table mobile attend les conférenciers. Des chaises laquées rouge, en nombre suffisant, attendent le public, qui déborde de la nef, et garnit la tribune semi-circulaire, dominant la salle. La lumière électrique a remplacé les pauvres lumignons tristes du local qui abrita jusqu'à ce jour les travaux de notre modeste et persévérante Académie locale. Un ban pour le Gouverneur Lapalud et le Conseil Général.

M. le Gouverneur Repiquet présidait. Dans la salle, MM. Lagourgue, président du Conseil Général, Fabre, chef du Cabinet du Gouverneur, le S. Int. K/ourio, le Capitaine Saffré, le Capitaine Deschamps, Vally, Gérard, etc. Mesdames Repiquet, Lagourgue, Fabre, Palant, Merlo, Eugène Adam de Villiers, Gérard, Arthur A. de Villiers, etc. Mesdemoiselles Samat, Lanelle, Macé, Arnauld, etc. etc.

M. le Président Guignard ouvre la séance, en prononçant un éloquent discours d'une flamme juvénile, débordant d'éloges enthousiastes pour nos gloires locales, celles d'autrefois et celles d'aujourd'hui, et imprégné de son impérissable dévotion au plus noble sentiment, dont il s'est fait le lyrique et admirable chantre, l'Amour.

M. Repiquet répond par un discours d'une remarquable tenue littéraire. Il repousse modestement les éloges qu'il a reçus. Il peint avec une poésie pittoresque notre chère petite Colonie. Il rend hommage à nos vertus domestiques, à nos enfants illustres, au rôle particulier que joue dans le monde notre « colonie colonisatrice ». Il dépeint avec un haut sentiment de son devoir son rôle d'Administrateur, qui est moins dit-il de direction, que d'union et de conciliation. L'impression produite par ce fort beau discours est très grande. Il est d'un gouverneur de mérite, d'un ami des lettres et d'un lettré, mais aussi d'un ami de La Réunion.

M. le Dr Azéma, Vice président, lit ensuite un travail d'histoire locale. On sait qu'il s'est spécialisé dans l'étude des origines et l'histoire de St-Denis. Il fait l'historique du nouveau siège de l'Académie, une chapelle ; l'an-

cienn était une salle de mairie, où l'on célébrait les mariages aussi. L'Eglise après la mairie : tel est le thème de cette intéressante étude. M. Victor Gautrez, de l'Académie, lit ensuite un intéressant travail sur M.-A. Leblond, critiques d'Art. Il étudie avec une pénétration qu'expliquent en partie son passage à l'Ecole des Beaux-Arts, et son talent de peintre, le livre de nos compatriotes sur « Les Peintres de races ». M. Gautrez retient l'attention sur ce sujet difficile de critique d'Art. C'est un vrai tour de force qui ne surprend nullement de sa part.

M. le Gouverneur Merwart, également de l'Académie, lit un travail d'érudition sur la mission accomplie aux Mascareignes par le navire Dieppois, *St-Alexis* en 1638. Histoire héraldique, linguistique. Toute érudition est familière à M. Merwart, causeur captivant, et orateur disert.

Des intermèdes musicaux variaient agréablement l'intérêt de cette séance : 2 airs créolés par guitares et mandolines. »

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGNARD.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi, 4 Juin 1925

Soixante dix-huitième séance au siège de l'Académie de La Réunion, rue de la Victoire, St-Denis, à 5 heures du soir sous la présidence du D<sup>r</sup> H. Azéma, Vice-président.

Présents :

MM. Le D<sup>r</sup> Azéma, A. Merlo, H. Foucque, D<sup>r</sup> Ozoux, Aug. de Villèle.

Absents excusés :

M. le Gouverneur Merwart.

1<sup>o</sup> L'Académie décide, en présence des absences trop nombreuses de ses membres, que le Secrétaire Général convoquera par une circulaire la veille des séances mensuelles, tous les membres habitant St-Denis.

2<sup>o</sup> Lecture est donnée par le Secrétaire Adjoint d'une communication de M. E. Dubuisson, membre associé de l'Académie de La Réunion sur « La Cause et l'origine des cyclones et typhons ». L'Académie décide que cette communication sera publiée dans le prochain bulletin.

3<sup>o</sup> Sur proposition de M. de Villèle, l'Académie décide de consacrer chaque année une somme à l'achat des ouvrages publiés par les Réunionnais, afin que l'Académie puisse posséder les œuvres complètes de nos écrivains illustres comme Parny, Leconte de Lisle, Dierx, etc. MM. de Villèle et Foucque dresseront une liste complète de ces ouvrages.

4<sup>o</sup> L'Académie décide d'attirer à nouveau l'attention du S. I. R. et des pouvoirs publics sur la nécessité urgente de procéder au reboisement, et de surveiller la conservation des sites fameux de la Ravine St-Gilles (en particulier du Cormoran) et du Bernica.

5<sup>o</sup> Sur proposition de M. de Villèle, l'Académie décide d'intervenir auprès de la Direction du Muséum d'histoire naturelle, pour qu'une des nouvelles salles à inaugurer reçoive le nom de Bordage.

6<sup>o</sup> Sur la proposition du D<sup>r</sup> Azéma, l'Académie adopte le vœu que, conformément au règlement, aucune mesure ne soit prise intéressant l'Académie de La Réunion sans que le bureau ait été préalablement consulté.

7<sup>o</sup> Des vues sont échangées au sujet de la participation de l'Académie de La Réunion à l'exposition prochaine. Le Secrétaire Général prévoit dès ici que deux conférences seront faites à l'Académie par M. le Gouverneur Merwart (sur la Bibliothèque d'Alexandrie) et par M. P. Hermann (sur la forme de l'île de La Réunion aux différents âges).

La Séance est levée à 18 heures 30.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

H. AZÉMA.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi, 2 Juillet 1925.

Soixante-dix-neuvième séance, au siège de l'Académie de La Réunion, rue de la Victoire St-Denis à 5 heures du soir, sous la présidence de Monsieur M. Guignard, Président.

Présents :

MM. Gouverneur Merwart, D<sup>r</sup> Azéma, A. Merlo, M. Guignard, Abbé Hoarau, A. de Villèle, D<sup>r</sup> Louis Ozoux, P. Gerard, H. Gerard,

Absents excusés :

MM. Combes, Gautier, H. Foucque, G. Bailly, D<sup>r</sup> Manès.

L'Académie arrête comme suit le programme du prochain concours :

1<sup>o</sup>. — Poésie (sujet exclusivement réunionnais) ;

1<sup>er</sup> Prix 250 frs — 2<sup>me</sup> Prix 100 frs — 3<sup>me</sup> Prix 50 frs.

2<sup>o</sup>. — Contes, nouvelles, pièces de théâtre d'un seul acte (sujet exclusivement réunionnais) ;

3<sup>o</sup>. — Peinture (huile ou Aquarelle) dessins (d'après nature).

1<sup>er</sup> Prix 250 frs — 2<sup>me</sup> Prix 100 frs — 3<sup>me</sup> Prix 50 frs.

4<sup>o</sup>. — Compositions musicales, vocales ou instrumentales, à l'exclusion de la musique de danse.

1<sup>er</sup> Prix 250 frs — 2<sup>me</sup> Prix 100 frs — 3<sup>me</sup> Prix 50 frs.

Les épreuves doivent être adressées au plus tard le 31 Août au Secrétaire Général de l'Académie.

L'avis de ce concours sera publié par voie de Journaux le plus tôt possible.

Après échanges de vues au sujet de la participation de l'Académie à l'Exposition Réunionnaise, l'Assemblée décide que trois conférences seront faites à cette occasion par MM. M. Guignard, Merwart et Foucque.

En cas d'empêchement, ils seront suppléés par MM. de Villèle, Gautrez et Palant.

M. le Gouverneur Merwart rappelle les études faites sur la Pologne par nos compatriotes M. -A. Leblond et les nombreuses conférences, qui ont eu lieu à Paris à la société France-Pologne.

Estimant que toutes ces manifestations de sympathie à l'égard du vaillant peuple polonais, ne peuvent rester sans écho à La Réunion, il émet l'avis qu'une conférence soit faite sur la Pologne, à une séance spéciale, sous les auspices de l'Académie, et dont la présidence serait offerte à Maître des Rieux. L'Assemblée, partageant cet avis, prie le Gouverneur Merwart de faire cette conférence, et fixe cette séance au 25 Juillet prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGNARD.

## PROCÈS-VERBAL

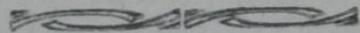
de la Séance du 25 Juillet 1925

Séance publique sous le patronage de l'Académie de La Réunion, présidée par Maître des Rieux, Avocat, membre titulaire de l'Académie de La Réunion.

Voir dans la deuxième partie du Bulletin le discours de Maître des Rieux, et l'analyse de la conférence du Gouverneur Merwart.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.



## PROCÈS-VERBAL

de la Séance publique du 17 Août 1925

Quatre-vingtième Séance, au siège de l'Académie, St-Denis, en l'honneur de **Jean d'Esme** à 5 heures du soir sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Repiquet.

Présents :

MM. Guignard, président, D<sup>r</sup> Henri Azéma, vice-président, Merlo, secrétaire, Anatole Hugot, D<sup>r</sup> Louis Ozoux, A. de Villèle, Palant, H. Foucque, Gautier, Gautrez, Jaucourt, P. Gerard, Blay, Christ, Combes, Maurice Merlo.

Absents excusés :

MM. G. Bailly, G. Manès, P. Hermann.

Un public nombreux assistait à cette réunion. Voir dans la deuxième partie du Bulletin les discours prononcés à cette occasion par MM. Jean d'Esme, Victor Gautrez, et le Gouverneur Merwart.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGNARD.



## A L'ACADÉMIE

Le Dimanche 27 Septembre 1925

M. Adrien Merlo, conservateur du Musée Léon Dierx, membre du Comité central, et délégué à la section des Beaux-Arts, Arts décoratifs et industriels de l'Exposition réunionnaise, ayant obtenu de ce comité qu'une matinée fût consacrée, au cours de l'Exposition, à l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale de Léon Dierx, et à une visite au Musée d'Art de St-Denis, cette manifestation littéraire et artistique eut lieu le dimanche matin 27 Septembre 1925, sous les auspices de la Municipalité de St-Denis, du Comité Central de l'Exposition Réunionnaise, et de l'Académie de l'Île de La Réunion.

Le compte-rendu de cette matinée a été donné, ainsi qu'il suit, par le journal *Le Peuple* du 28 Septembre 1925.

## MATINÉE LÉON DIERX

Le Gouverneur, le Secrétaire Général, le Gouverneur Merwart, des personnages officiels, des Académiciens, un public de lettrés, Mmes Repiquet et Fabre, des dames, des demoiselles, des collégiens, des élèves des écoles, une musique qui joue la *Marseillaise*, un service d'ordre : tout cela dans un carrefour, au coin de la rue de Paris et de la rue du Gd Chemin. Quelques autos passent en ralentissant ; les terrasses voisines sont garnies de spectatrices ; le kiosque aérien de la maison Payet domine, le public fait face à la maison du Dr Deramond, dont la vaste cour grillée et toute fleurie domine la façade immense. Une plaque de marbre ornée d'une banderolle aux couleurs nationales est fixée à quatre vis scellées dans le mur. M. le Gouverneur Repiquet monte les degrés d'une étroite estrade ; il visse un écrou. Le geste symbolique de la pose de la plaque commémorative est accompli. C'est là que le poète

te Léon Dierx, l'auteur de *Poèmes et Poésies* (1864) de *Lèvres closes* (1867) *Paroles d'un vaincu* (1871) *des Amants* (1879), le successeur de Mallarmé comme *Prince des Poètes* (1898) est né, il y a 87 ans, en 1838.

Après avoir salué en quelques mots le Dr Fontoynt, président de l'Académie malgache, et directeur de l'École de médecine de Tananarive, notre hôte distingué, et M. Méziaire Guignard le vénéré président de l'Académie de La Réunion, M. Repiquet lit un éloge du poète parnassien : c'est un artistique morceau, dont chaque mot est précieusement choisi, et qui inspire un délicat et conscient amour du poète créole, un concis, mais fervent hommage de lettré finement ouvré.

Monsieur H. Foucque, au nom de l'Académie, prend la parole. Avec son habituelle maîtrise, sa richesse constante de documentation, il expose la signification de la cérémonie. Après J. Dodu et R. Garros, l'Académie de La Réunion, soigneuse des gloires de la Colonie, commémore la naissance de L. Dierx en signalant au passant oublieux la maison où est né le poète, dont le nom a été donné au Musée d'Art de St-Denis.

L'orateur rappelle ce qui, depuis 1838, a changé l'aspect de la maison natale du poète, mais il signale aussi, en se servant de termes empruntés à L. Dierx lui-même, ce qui, dans le paysage n'a pas changé : la mer, les montagnes, les gorges sombres, les bois de filaos.

Pour M. Hip. Foucque, L. Dierx est le plus créole des grands poètes réunionnais, dont la vie s'est écoulée loin du pays. Il nous le dépeint avec une certaine nonchalance, où il croit voir l'influence et le reflet de la vie créole. C'est peut-être là la cause de la production parcimonieuse, qui s'arrête quand le poète n'a que 40 ans.

Mais le poète, qui a mérité d'être élu « Prince » par les poètes, est une des gloires les plus pures qui ennoblissent La Réunion, en rejaillissant sur elle. Moins grand que Leconte de Lisle son aîné, son maître et son modèle, moins puissant que le chef du Parnasse, dont il n'a ni la profondeur philosophique, ni la couleur, ni le relief, ni le coup d'aile, Léon Dierx est un poète pur, clair.

mélodieux. Il est artiste et le Musée, qui porte son nom contient de bonnes peintures du poète, qui avait son pinceau comme Hugues son violon. Leon Dierx est un maître subtil des harmonies. C'est ce que M. Henry Foucque fit voir peu après.

Le public, en cortège derrière les Autorités, précédé de la musique, avait remonté la rue de Paris, et envahi les jardins de la façade du Musée d'Art. Au pied de la stèle, qui supporte le buste du poète un bouquet est déposé, et M. Henry Foucque lit avec art un poème emprunté aux « Lèvres closes » (soir d'Octobre).

Ce morceau contient à notre avis plus de l'intimité de l'âme de L. Dierx, que telle autre poésie réputée son « Lazare » par exemple, ou sa « Vision d'Eve » chassée avec Adam du Paradis, consolée par l'Amour, mère de beaux enfants, rendant grâce au ciel de son bonheur terrestre, et dans une querelle brutale de Caïn et d'Abel, pressentant vaguement que le mal était né, la jalousie, la haine, les guerres.

« Et qu'un fleuve infini de larmes et de fiel,  
Né du premier sourire, abreuverait le monde »

« Soir d'Octobre ». Ce sont des variations en ton mineur d'une musique obsédante, avec des répétitions de sonorités, tout un art subtil qui envahit, pénètre, alanguit et met le noir dans l'âme ; le regret de l'Été, le brouillard, la brume, la brise aigre, la pluie, les ramures livides, le frisson précurseur de la détresse de l'hiver...

Poésie navrée qui serre le cœur d'un exilé des îles lointaines, heureuses. Le poète n'a que 38 ans. Il est jeune ; la Muse lui sourit. Le succès inviteur le convie à la fête de la vie pleine et féconde. D'où vient cette désespérance secrète ?

« Ecoute, écoute en toi sous leur cendre et sans flamme  
Tous tes chers souvenirs tressaillir à la fois.  
Avec le glas mourant de la cloche lointaine ! »

Est-ce parce qu'il est tard, que le vent s'est levé, qu'un frisson l'a fait tressaillir, qu'il est soudain envahi par le sentiment de l'inévitable flétrissure qui attend bientôt l'orgueil de notre jeunesse, l'âme crédule, les desirs gazouillants de nos aurores brèves ; le sentiment de l'écoulement éternel qui emporte tout, de la jeunesse au déclin, du berceau à la tombe ! Pourquoi entend-il avec cette langueur,

« Ces cloches tristement, qui sonnent dans la plaine,  
Qui vibrent tristement, longuement dans son cœur ? »

Il y a de la faiblesse dans cet apeurement émotif parti du corps

Plein du pressentiment des saisons pluviales,

et dans cet attristement morbide d'une âme accablée de l'inutilité de vivre. Leconte de Lisle,

Le cœur trempé sept fois dans le néant divin,

dressait une volonté plus forte, un esprit plus serein, au lieu d'une sensibilité douloureuse dans sa conviction entière, puisée aux sources du bouddhisme et de la philosophie orientale, que tout est Illusion et Néant.

« Ah ! tout cela, jeunesse, amour, joie et pensée,  
Chants de la mer et des forêts, souffles du ciel,  
Emportant à plein vol l'Espérance insensée.  
Qu'est-ce que tout cela, qui n'est pas éternel ? »

Soit ! la poussière humaine, en proie au temps rapide ;  
Ses voluptés, ses pleurs, ses combats, ses remords,  
Les Dieux qu'elle a conçus et l'univers stupide  
Ne valent pas la paix impassible des morts ! »

*Le Secrétaire général  
de l'Académie de La Réunion*

A. MERLO.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance publique du 28 Septembre 1925

Quatre-vingt et unième séance au siège de l'Académie St-Denis, à 5 h. du soir, sous la présidence de M. le gouverneur Repiquet, et en l'honneur du Dr Fontoynt Président de l'Académie malgache, et membre de l'Académie de l'île de La Réunion.

Le compte-rendu suivant en a été donné par le journal « le Peuple » du mardi 29 Septembre 1925 :

**A L'ACADÉMIE**

Très belle assistance à la séance d'hier, de l'Académie de La Réunion.

On a applaudi les discours très littéraires prononcés par M. le gouverneur Repiquet, M. M. Guignard président de l'Académie, et le Dr Mac-Auliffe qui a fait du Dr Fontoynt un éloge très solide, très nourri, documenté de première main, inspiré par l'amitié et par une admiration sincère, très bien écrit, et dans sa simplicité attique d'une réelle et franche beauté. C'est une révélation. Le Dr Mac-Auliffe a fait un plaisir très vif.

Le président de l'Académie malgache, le Dr Fontoynt dont la belle carrière venait d'être magistralement retracée, les découvertes et les travaux mis en lumière, les éminentes qualités intellectuelles et morales louées avec un art parfait, a pris alors la parole pour donner libre cours aux sentiments qu'il professe à l'égard de La Réunion et de nos gloires locales. Son discours composé et écrit avec un art consommé où l'on a remarqué entre autres choses, une allusion émue à M. Renel son condisciple, à Louis le Grand l'éminent écrivain et penseur, le distingué Directeur de l'Enseignement à Madagascar, si malheureusement emporté par une mort subite au moment où il allait s'embarquer pour La Réunion, termina dignement cette séance académique, qui tiendra une place de choix parmi les réjouissances de toutes sortes, et les manifestations littéraires et artistiques que nous a values l'Exposition.

Le Secrétaire,

A. MERLO.

Le Président,

M. GUIGNARD.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 5 Novembre 1925

Quatre-vingt deuxième séance au siège de l'Académie St-Denis, à 5 h. du soir, sous la présidence de M. M. Guignard président.

Présents :

MM Merwart, Guignard, Merlo, Foucque, Palant, de Villèle, Jaucourt, Gautier, Ozoux, Hugot.

Absents excusés :

Gaston Bailly (père), Dr G. Manès.

L'Académie procède à la nomination des membres du Jury pour le concours littéraire et poétique de 1925.

Sont élus MM. de Villèle, Palant et Foucque.

Il est décidé ensuite que les élections pour les membres nouveaux et le renouvellement du bureau de l'Académie auront lieu le premier jeudi de décembre. Ce retard est imputable à la Foire-Exposition réunionnaise.

Sont proposés : 1° comme membre titulaire en remplacement de M. Fréjaville qui a quitté la colonie M. le Dr Deramond, 2e comme membre correspondant le Dr K/ebel de Majunga.

L'Assemblée fixe au jeudi 12 Novembre le vin d'honneur offert à ses deux nouveaux légionnaires Mac-Auliffe et Hugot.

M. le gouverneur Merwart propose de demander à M. le gouverneur de La Réunion de modifier l'arrêté constitutif de l'Académie, en vue de substituer au nom actuel celui d'Académie Réunionnaise.

Après échange de vue, il est décidé que cette proposition sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance pour discussion et vote.

MM. Palant et A. de Villèle s'inscrivent pour une conférence chacun à cette séance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de remerciements de M. Fonloynont, Président de l'Académie malgache.

M. Tn. Gautier demande la réédition du Volume II de la collection du Bulletin qui est épuisé.

M. Merwart propose d'y joindre un extrait du discours de la distribution des prix de M. A. Magnin 1904, concernant Leconte de Lisle -- Adopté.

M. Merlo secrétaire général propose à l'Académie de faire exécuter un portrait à l'huile de M. le gouverneur Garbit fondateur de l'Académie, et de le placer dans la salle des séances en face de celui du Président Jules Hermann -- Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 h.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGAARD.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 12 Novembre 1925

Quatre-vingt troisième séance, au siège de l'Académie, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. le Gouverneur Repiquet, en l'honneur de MM. Hugot et Mac-Auliffe, membres de l'Académie, récemment nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur.

De nombreux académiciens accompagnés de leur famille, les notabilités de la ville, les amis du Dr Mac-Auliffe, et de M. A. Hugot assistent à cette séance.

Après les discours de M. le Gouverneur, de M. le président de l'Académie, et les réponses des deux légionnaires, un vin d'honneur est servi. Une franche cordialité n'a cessé de régner pendant toute la durée de cette cérémonie.

La séance est levée à 11 heures.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGNARD.

## PROCES-VERBAL

de la Séance du 3 Décembre 1925

Quatre-vingt quatrième séance, au siège de l'Académie, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Mézière Guignard président.

## SÉANCE PRIVÉE

Présents :

MM. Guignard, Merwart, Foucque, Palant, Merlo, Azéma, A. de Villèle, D<sup>r</sup> Ozoux, Bénard, Gautrez, Jaucourt.

Absents excusés :

D<sup>r</sup> G. Manès, M. Gaston Bailly (père).

## PROPOSITION

TENDANT A DENOMMER ACADEMIE REUNIONNAISE  
L'INSTITUTION FONDÉE PAR ARRÊTÉ DU 14 MAI 1913.

L'Arrêté local N° 414 du 14 Mai 1913 (Journal et Bulletin Officiels de l'île de La Réunion, 16 Mai 1913, pages 215-16) a créé une *Académie de l'île de La Réunion*.

Dans l'usage courant, la dénomination officielle s'est abrégée : *Académie de La Réunion*. — *Académie Réunionnaise*. La dernière de ces deux variantes plus concise que l'autre, lui est supérieure aussi par la clarté, car si le mot Réunion comporte plusieurs acceptions, le mot Réunionnais n'en possède qu'une seule : celle de « particulier à l'île de l'Océan Indien austral, que désigne actuellement — après divers autres — le nom de *La Réunion* ». Aussi l'emploi du qualificatif Réunionnais coupe-t-il court aux ambiguïtés d'une très facile hyperbate : *Académie de La Réunion* — Réunion de l'Académie.

Maints précédents autorisent à compléter le mot Académie par l'adjonction d'un tel qualificatif. *Academia Veneta* fut, dès le seuil du XVI<sup>e</sup> siècle, le nom de l'éru-

dit cénacle formé dans la Sérénissime République de Venise, par l'helléniste Aldo Manuzio. Lorsque le 29 Janvier 1635, sur la proposition du cardinal, duc de Richelieu, et sur l'initiative première du secrétaire royal Conrart, le roi Louis XIII signa les lettres-patentes, qui établissaient à Paris une compagnie de Quarante « Académistes » (ainsi disait-on alors) ce fut le nom d'Académie Française, que reçut cette institution, dont l'éclat devait si brillamment contribuer au prestige intellectuel de la France.

Il est proposé à l'Académie locale d'émettre un vœu en faveur de la modification, dans le sens envisagé de l'arrêté organique du 14 Mai 1913.

Le Gouverneur MERWART

3-XII-1925.

Après discussion, il est procédé au vote par bulletin secret.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

En faveur du vœu Merwart : 2.

Pour le maintien de la dénomination actuelle : 8.

Bulletin blanc : 1.

Le vœu est rejeté.

2. L'Académie procède ensuite au renouvellement de son bureau. Présents : 8. Vote par correspondance 1 (Bailly). Total des votants 9.

Ont obtenu :

Pour la présidence : Guignard : 6 — élu.

Foucque : 2

Azéma : 1

Pour la Vice-Présidence : Azéma : 6 — élu.

Foucque : 3

Pour le Secrétariat général : Merlo : 8 — élu.

Foucque : 1.

Adjoint : Foucque : 7 — élu.

Gautrez : 2.

Sont ensuite élus :

Membre titulaire : M. le Dr Deramond à l'unanimité des 10 votants.

Membre correspondant : M. le Dr K/ebel Majunga, 10 votants.

### SÉANCE PUBLIQUE, 5 HEURES 45 MINUTES

#### COMPTE-RENDU DU PEUPLE DU 4 DÉCEMBRE

« M. J. Palant a lu un remarquable mémoire sur Concours généraux et Concours académiques à La Réunion. A propos de l'admission des collèges des colonies en 1922 à participer au concours général des lycées et collèges de Paris et des départements, M. Palant a tracé l'historique du Concours général institué à La Réunion en 1868 entre les élèves des écoles primaires, et disparu en 1879, officiellement en 1888, ainsi que la participation des élèves du Lycée de La Réunion au Concours académique annuel des lycées et collèges de l'Académie d'Aix entre 1870 et 1881.

Puis, M. Merwart avec son aisance habituelle, et sa sûreté de documentation, a parlé de la nouvelle carte de La Réunion, éditée à Tananarive par notre Syndicat d'Initiative, avec l'assistance du comité de l'Exposition réunionnaise.

Le Gouverneur Merwart a initié son auditoire aux nouvelles unités en cartographie, et a débrouillé avec aisance diverses autres questions annexes.

Enfin, M. Auguste de Villèle, l'apôtre de la culture scientifique et moderne à La Réunion, a mis l'assistance au courant des questions de Syndicat agricole, de Service de l'Agriculture, de Crédit Mutuel agricole et de Station Expérimentale. C'est sa partie ; il y est un savant. Son zèle ardent aura-t-il un succès digne de sa persévérance et de son désintéressement ? Nous l'espérons.

Les arguments de M. A. de Villèle sont bien convaincants et la riche documentation sur laquelle il étaye sa campagne qui a uniquement en vue la prospérité de la colonie, ne laisse pas place à des objections. Ses efforts doivent être couronnés de succès. Nous le souhaitons, moins à lui, qu'à notre petit pays.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

M. GUIGNARD.

## Extraits des Procès-Verbaux de l'année 1926

### PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 8 Avril 1916 à 17 heures

Quatre-vingt cinquième séance, au siège de l'Académie, rue de la Victoire St-Denis, sous la présidence de M. H. Azéma, vice-président.

Présents : MM. Azéma, Merlo, Foucque, D<sup>r</sup> Ozoux, Abbé Hoarau, P. Berg, H. Gerard, J. Palant, V. Gautrez, A. de Villèle, Gouverneur Merwart.

Excusés : MM. Guignard, G. Bailly, D<sup>r</sup> G. Manès, P. Hermann.

1<sup>o</sup> Réception de M. Georges François.

L'Académie après échange de vues, décide que la séance en l'honneur de M. G. François, administrateur des colonies, membre correspondant de l'Académie de La Réunion, aura lieu dans le courant de Mai. M. Auguste de Villèle y présentera l'œuvre poétique de G. François, et M. le D<sup>r</sup> Ozoux y parlera de son œuvre picturale.

2<sup>o</sup> Concours : Les membres de jury du concours (de Villèle, Palant, Foucque) rendent compte des envois. Après discussion, les récompenses suivantes sont attribuées.

Mention : Faralahy, conte devise : Félix qui potuit.

d<sup>o</sup> Histoire de l'ermite devise : Pax et Pauca.

3<sup>o</sup> Membres correspondants.

Sont élus : M. Guy de la Giroday, receveur de l'Enregistrement, Majunga ; M. Emile Vaussy, Poète-professeur en retraite, Oran ; M. William Calmel, publiciste, poète, Oran ; M. Jean d'Esme homme de lettres, Paris ; M. le Docteur Yves Ollivier, Marseille.

Sur la proposition de M. Merlo, l'Académie adopte le

principe d'une séance payante dont le produit sera affecté à la contribution volontaire pour le relèvement du franc. Cette séance prendra place dans l'organisation d'ensemble, aussitôt que sera créé le comité local.

M. le D<sup>r</sup> Azéma renouvelle ses instances pour que les membres de l'Académie joignent leurs efforts aux siens en vue de rassembler des documents sur l'histoire des plus vieilles familles locales. Ce sujet a déjà fait l'objet d'un communiqué à la Presse. Il conviendrait qu'on invitât de nouveau le public à collaborer à cette recherche.

Le secrétaire adjoint présente au public les volumes (l'œuvre de Leconte de Lisle) reçus par le dernier courrier (commande passée à M. Lemerre), en exécution des décisions antérieures de l'Académie.

Il communique ensuite une lettre de la Présidente de la Croix-Rouge réunionnaise demandant à l'Académie de renouveler la subvention qu'elle lui avait précédemment accordée.

Se reportant au procès-verbal de la séance du 6 octobre 1924 l'Académie décide de rejeter la demande, la première subvention ayant été accordée, lors de la constitution de la société, à titre d'encouragement et pour une seule fois (versement de membre bienfaiteur)

M. Foucque dépose sur le bureau de l'Académie deux tirages à part d'une notice qu'il a consacrée, dans le Bulletin de l'Agence générale des colonies, à « La vie intellectuelle à l'île de la Réunion ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 20.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

H. AZÉMA.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Jeudi 6 Mai 1926, à 17 heures

Quatre-vingt sixième séance, au siège de l'Académie, rue de la Victoire, St-Denis, sous la présidence du D<sup>r</sup> H. Azéma, vice-Président.

Présents : MM. Azéma vice-président, Foucque, A. Merlo, Gouverneur Merwart, A. Hugot, D<sup>r</sup> Ozoux, J. Palant, P. Berg, A. Garsault A. de Villèle, V. de la Giroday, Jaucourt.

Absents excusés : MM. M. Guignard, P. Hermann, D<sup>r</sup> G. Manès, Gaston Bailly.

1<sup>o</sup> Monsieur le Gouverneur Merwart propose à l'Académie de la Réunion d'organiser, d'accord avec les Sciences et Arts, une excursion à St-Paul (Bernica et Ravine St-Gilles) en l'honneur de M. R. E. Hart, poète et journaliste, qui sera bientôt de passage dans la colonie. M. Prémont, maire de St-Paul, s'offre d'ores et déjà à organiser le déjeuner à St-Paul, dans la maison natale de Leconte de Lisle.

Le principe adopté, l'Académie charge son bureau de s'entendre, pour les détails d'organisation, avec le bureau des Sciences et Arts ; étant entendu que le Dimanche 16 Mai est réservé au Syndicat de la Presse pour une excursion à Hell-Bourg.

2<sup>o</sup> Le secrétaire communique les noms des lauréats du dernier concours :

a) Hautefeuille Joseph St-Denis, mention pour le conte Faralahy.

b) L'auteur du récit Pax et Pauca a manifesté le désir de demeurer anonyme.

c) L'Académie décide que le secrétaire présentera des observations à l'auteur de la poésie « Souvenir » qui contient des vers textuellement ou en partie copiés d'Alfred de Musset.

3<sup>o</sup> Bulletin. Le Secrétaire adjoint met l'Académie au courant de l'augmentation des tarifs imposés par l'im-

primeur : 20 frs. par page pour 300 exemplaires. — 17,50 pour 250 exemplaires.

L'Académie décide que le Bulletin de 1924 en cours d'impression, sera tiré à 250 exemplaires et que pour le Bulletin de 1925 un nouvel appel à la concurrence sera fait par voie de soumission.

M. le Gouverneur Merwart insiste pour que tous les bulletins en surnombre, sauf une cinquantaine pour les Archives, soient envoyés aux grandes bibliothèques de France, d'Europe et d'Amérique. — Approuvé.

4<sup>o</sup> M. le D<sup>r</sup> Azéma se plaint de n'avoir pas été consulté au sujet du rétablissement de la séance du jour, qui avait d'abord été supprimé :

Le secrétaire général explique qu'il y a eu malentendu et l'incident est clos.

5<sup>o</sup> M. le D<sup>r</sup> Ozoux donne lecture à un public très captivé des trois notes sur le « Bois Blanc » village réunionnais.

Le président Azéma adresse au D<sup>r</sup> Ozoux les remerciements et les félicitations de l'Assemblée et du public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> AZÉMA.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Vendredi 27 Septembre 1926 à 17 heures

Quatre-vingt septième séance, au siège de l'Académie, rue de la Victoire, St-Denis, sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Repiquet, à l'occasion du départ de M. Jules Palant, récemment nommé Directeur du service de l'Enseignement à Alep — Syrie. Un nombreux public auquel s'étaient joints M. Georges Petit-docteur es-sciences, chargé de Mission à La Réunion, et Mme Petit assistait à cette séance.

M. le Gouverneur et M. Méziaire Guignard ont remercié le distingué professeur du Lycée et membre titulaire de notre assemblée pour la tâche qu'il a accomplie dans notre Colonie et ont rappelé les éminents services qu'il a rendus à l'enseignement. Ils ont exprimé les regrets que cause à tous son départ et les vœux les plus vifs pour les succès de la haute mission qui lui a été confiée par le gouvernement de la République en Syrie.

Le confrère Palant a répondu avec autant de cœur que d'esprit et a montré les liens puissants qui le rattachaient à La Réunion, son pays d'adoption.

Une coupe de champagne a été ensuite offerte à M. Palant et à sa famille. Les sympathies se sont manifestées une fois de plus et avec une cordialité expressive.

Le Président M. Guignard a profité de la présence de M. Petit, pour attirer spirituellement mais efficacement l'attention du savant sur un fléau qui désole Saint-Louis et Saint-Pierre : « les fourmis de terre ».

M. Petit a promis son concours pour combattre cet ennemi à la fois si petit, si nombreux et si déplorablement actif.

La Séance est levée à 19 heures 30.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

H. AZÉMA.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 7 Octobre 1926 à 17 heures

Quatre-vingt-huitième séance au siège de l'Académie, rue de la Victoire, St-Denis, sous la présidence de M. Azéma, vice-président.

Présents : Dr Azéma, vice-président, Merlo, secrétaire, Foucque, V. de la Giroday, A. Hugot, A. de Villèle, A. Garsault, Gautrez, Gouverneur Merwart.

Absents excusés : MM. Guignard, G. Bailly, P. Hermann, Dr G. Manès.

M. A. de Villèle annonce à l'assemblée qu'il a pu enfin découvrir la date certaine de la naissance de Lacaussade et qu'il se réserve d'en faire l'objet d'une communication ultérieure.

Il donne lecture d'une lettre qu'il a adressée au président de l'Académie et par laquelle il lui demande de prendre un vote concernant la communication qu'il a faite à l'assemblée l'an dernier sur la question de l'orientation à donner à l'agriculture dans la colonie.

Une discussion a lieu ensuite sur le point de savoir si l'Académie ne sortirait pas des attributions fixées par ses statuts en répondant à la question telle qu'elle est posée par M. de Villèle. Si l'étude de tous les problèmes intéressant la colonie est du domaine de l'Académie, l'action en vue de telle ou telle solution à y apporter appartient aux institutions et groupements compétents. Après un échange de vues auquel prennent part MM. de la Giroday, Foucque, Hugot, Merwart, de Villèle, etc... M. le Gouverneur Merwart propose un texte qui est, après hésitation, accepté par M. de Villèle. Mis aux voix le texte suivant est adopté à l'unanimité des membres présents :

« L'Académie de la Réunion donnant acte de l'exposé fait par M. de Villèle sur une Station Expérimentale à La Réunion, à sa séance du 6 Octobre 1924, est d'avis

que ce travail se recommande à la particulière attention des assemblées et groupements compétents ».

La séance privée est close à 17 h. 45. La séance publique s'ouvre par la conférence de M. H. Foucque : « Contribution à la biographie de Leconte de Lisle ». L'orateur reçoit les félicitations de l'Assemblée et du nombreux public qui assistait à cette séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

H. AZÉMA.

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 4 Novembre 1926 à 17 heures

Quatre-vingt-neuvième séance au siège de l'Académie, rue de la Victoire, St-Denis, sous la présidence du Dr Azéma, vice-président

Présents : Dr Azéma, Merlo, Foucque, Dr Ozoux, de Villèle, Abbé Hoarau, P. Berg, Jaucourt.

Absents excusés : Dr Manès, P. Hermann.

M. le Dr Azéma donne lecture d'une lettre de M. le Président Guignard par laquelle il s'excuse, pour raison de santé, de ne pouvoir assister à cette séance. Les élections pour les membres de l'Académie et pour le renouvellement du bureau sont fixées au 1er Jeudi de Décembre. Sont proposés conformément aux statuts comme membres titulaires.

En remplacement de M. Barquissau M. Caubet

En remplacement de M. Palant M. Sanglier  
de M. Creuse M. Lacouture

Membre associé — En remplacement de M. Lacouture  
M. François Payet.

Comme membres correspondants : Madame Louis Lemarchand représentant l'Alliance Française de Maurice à Mahé-Seychelles ; M. Dumas Professeur de français au Collège Royal-Curepipe — Maurice.

M. le Dr Ozoux s'inscrit ensuite par une communication pour la réunion du premier Jeudi de Décembre.

Sujet : La ration alimentaire à Saint-Denis.

L'ordre du jour étant épuisé la Séance est levée à 18 heures 30.

*Le Secrétaire,*

A. MERLO.

*Le Président,*

H. AZÉMA.

## PROCÈS-VERBAL

de la Séance du 2 décembre 1926, à 17 heures

Quatre-vingt-dixième séance, au siège de l'Académie Rue de la Victoire, St-Denis, sous la présidence du Dr H. Azéma, président.

Présents : MM. H. Azéma, A. Merlo, H. Foucque, A. de Villèle, A. Hugot, T. Gautier, V. Gautrez, A. Jacob de Cordemoy, A. Garsault, Le Chanoine Hoarau, Dr L. Ozoux, R. Jaucourt, A. Prémont.

Absents excusés : MM. M. Guignard, Dr Manès, G. Bailly, P. Hermann.

Le vice président donne lecture d'un télégramme du vice président Guignard et d'une lettre par lesquels il demande qu'on ne lui renouvelle pas la présidence de l'Académie de La Réunion.

1. A l'élection du bureau conformément aux statuts. présents : 11. Votes par correspondance : 2. Total 13 votants.

Ont obtenu pour la présidence	M. Guignard	12 voix
	Dr Azéma	1 voix
Vice président	Dr Azéma	11 voix
	H. Foucque	1 voix
	Bulletin blanc	1
Secrétaire général	A. Merlo	12 voix
	H. Foucque	1 voix
Secrétaire adjoint	H. Foucque	10 voix
	Berg	1 voix
	Jacob de Cordemoy	1 voix
	V. Gautrez	1 voix

En conséquence M. Mézière Guignard a été proclamé Président de l'Académie de La Réunion, M. H. Azéma, vice président, M. A. Merlo, secrétaire général et M. H. Foucque secrétaire adjoint.

2. Election des membres titulaires associés et correspondants.

Ont envoyé leur vote par correspondance MM. M. Guignard, Dr Deramond, Berg, et G. Bailly. Votants 15, ont obtenu comme membres titulaires :

	M. Caubet	14 voix
	M. Lacouture	14 voix
	M. F. Sanglier	14 voix
Comme membres associés	M. F. Payet	14 voix
« « correspondants	Mme L. Lemarchand	13 voix
	M. Dumas	13 voix

MM. Caubet, Lacouture et Sanglier sont nommés membres titulaires de l'Académie de La Réunion, M. F. Payet membre associé, Mme Lemarchand et M. Dumas, membres correspondants. Les collègues Gautrez et Merlo déclarent proposer d'ores et déjà pour le prochain poste vacant de membre titulaire, M. R. Jaucourt, membre associé. MM. M. Guignard et Foucque proposent R. E. Hart comme membre correspondant.

M. A. de Villèle dépose sur le bureau de l'Académie son volume de poésies « Rayons de miel » récemment imprimé.

Le vice président lui adresse les remerciements et compliments de l'assemblée. A 18 h. séance publique pour les communications de M. le Dr Ozoux et le gouverneur Merwart.

L'ordre du jour étant épuisé la Séance est levée à 19 h. 30.

*Le Secrétaire général,*

A. MERLO.

*Le Président,*

H. AZÉMA.

